

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1114>



La loutre repeuple les rivières de l'Isère

- L'ONCFS en Région - Auvergne Rhône-Alpes - Actualités -

Publication date: vendredi 15 avril 2011

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

La loutre n'avait jamais été observée sur l'Oron.

Le 26 mars 2011, Patrice VERRIER, Agent Technique principal de l'Environnement du Service départemental de l'Isère de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, a découvert sur la partie iséroise de la rivière "l'Oron", des épreintes qui attestent de la présence de la Loutre sur ce cours d'eau. C'est la première observation connue sur ce cours d'eau.

La Loutre, une présence difficilement détectable

Inféodée aux milieux aquatiques, cette espèce opportuniste a été à deux doigts de disparaître des cours d'eau isérois. Estimés à 50 000 individus il y a un siècle, ses effectifs étaient tombés à moins de 1 500 loutres dans les années 1980 pour des raisons multiples comme la destruction des zones humides, la pollution du milieu aquatique, les collisions avec les voitures ou le piégeage pour sa fourrure.



La Loutre n'est pas facile à trouver. Elle se laisse difficilement surprendre. On confirme sa présence par des indices. Par exemple par ses épreintes, ses excréments qu'elle dépose sur des roches pour marquer son territoire. La forme, l'odeur, les éléments retrouvés (ossements, écailles, arêtes) dans l'épreinte permettent de confirmer la présence de l'animal dans une section de cours d'eau.

Le plan Loutre

Actuellement protégée par le Code de l'environnement, la loutre recolonise naturellement peu à peu le territoire, grâce notamment à de nombreuses initiatives locales visant à restaurer le milieu aquatique. Mais ses populations restent sensibles.

C'est pourquoi, elle fait l'objet d'un nouveau plan national d'actions pour la période 2010-2015 porté par la Direction régionale de l'équipement et de l'Aménagement du Territoire du Limousin et la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères.

Voir la page du [Plan National d'Actions pour la Loutre sur le site de la SFEPM](#)